

« Les quinquas doivent pouvoir bâtir une seconde carrière »

Alain Madelin, candidat de Démocratie libérale à la présidentielle.

J'ai toujours dénoncé l'énorme gâchis de compétence, de talent, d'expérience que représente la généralisation des préretraites à 55 ans – voire plus tôt. Cela constitue, dans la société française, une référence implicite tendant à signifier qu'au-delà de cet âge, un cadre n'aurait plus sa place dans l'entreprise, serait inapte au travail et inutile à la vie sociale.

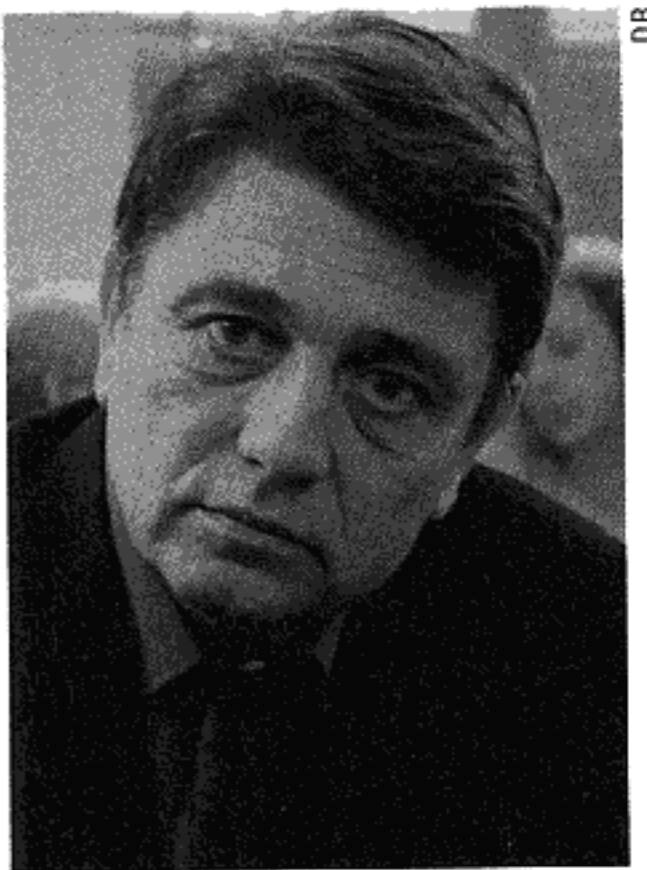
“Aujourd'hui, on réalise

enfin – et je m'en réjouis – que ces cadres expérimentés peuvent être en réalité une véritable chance pour les entreprises et pour notre pays. A condition que nous sachions faire les bons choix, que l'on pourrait voir sous trois angles.

“Tout d'abord, il conviendrait de renforcer la qualification professionnelle pour maintenir un bon niveau de compétence et de salaire. Ensuite, s'attacher à orga-

niser un marché du travail spécifique aux seniors, comme cela s'est fait aux Pays-Bas, en Autriche ou en Suède, pour favoriser la mobilité ou la reprise du travail à temps partiel ou temporaire. Enfin, ouvrir le régime de retraite à la carte permettait à chacun de choisir librement l'âge de son départ en retraite. Voilà un véritable chantier de refondation sociale qui devrait déboucher sur un accord entre les partenaires sociaux.

“Par ailleurs, il appartient aussi à la société de valoriser le potentiel de compétence et de savoir-faire des “quin-cadres” en favorisant leur intégration dans des activités de formation professionnelle – même au sein de l'Education nationale –, de conseil et d'accompagnement à la création d'entreprise; en leur permettant également de créer leur propre entreprise, de se mettre à leur compte. Bref, donner aux quinquas



la possibilité de se construire une seconde carrière, une autre activité qu'ils pourraient poursuivre, s'ils le souhaitent, au-delà de l'âge légal de la retraite.” ■